

Ocquerre, le 7 avril 2026

**Monsieur Jean-Bernard SOUDAN**  
Maire  
9 rue du chef de ville  
77440 ARMENTIERES-EN-BRIE

N/Réf. : CH-PE/2026/183

Objet : Diagnostics des forages d'eau potable de la commune du 08/04/2026 au 14/04/2026 - note d'information

Monsieur le Maire,

Suite aux difficultés de productivité rencontrées sur le captage d'eau potable de votre commune, la Communauté de communes engagera, à partir du 8 avril 2026, une campagne de diagnostics.

Ces investigations porteront à la fois sur le forage actuellement en exploitation, situé dans les alluvions de la Marne, ainsi que sur un forage de reconnaissance réalisé en 1997, situé sur la parcelle en face, et qui n'a jamais été mis en service.

Ce second ouvrage, n'étant pas équipé de système de pompage ni alimenté en électricité, nécessitera l'installation temporaire d'un groupe électrogène afin de permettre la réalisation des essais.

Le programme prévisionnel des interventions est le suivant :

- Mercredi 8 avril 2026 – forage en exploitation :
  - Réalisation des essais sur le forage en exploitation avec arrêt du pompage de 8:00 à 17:00 ;
- Jeudi 9 avril 2026 - forage de reconnaissance :
  - Installation du dispositif de pompage et du groupe électrogène ;
  - Inspection du forage par caméra, réalisation de mesures physiques et géophysiques (température, caractérisation des sols, identification des circulations d'eau et des zones aquifères, contrôle des cimentations), essais de pompage par paliers successifs (15, 30, 45 et 60 m<sup>3</sup>/h), avec prélèvements associés ;

- Du vendredi 10 avril au lundi 13 avril 2026 :
  - Essai de pompage longue durée (72 heures en continu) ;
- Mardi 14 avril 2026 :
  - Démontage des installations

L'utilisation du groupe électrogène sera nécessaire durant toute la durée des essais, y compris de nuit à partir du 10 avril au soir.

Bien que cet équipement soit doté d'un dispositif d'insonorisation, il est possible qu'un léger bruit soit perceptible par les habitations les plus proches du site. Toutefois, tout sera mis en œuvre afin de limiter au maximum les nuisances.

Ces investigations sont indispensables pour évaluer le potentiel de ce forage, qui pourrait constituer une solution importante pour sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune.

Nous vous remercions par avance, ainsi que vos administrés, pour votre compréhension face à ces désagréments temporaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre ELBODE  
Président

